

# Commission mixte de l'accord culturel franco-luxembourgeois



Autres formes du nom : Commission mixte permanente chargée de l'application de l'accord conclu le 8 février 1954 entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg France. Commission mixte de l'accord franco-luxembourgeois Luxembourg. Commission mixte de l'accord franco-luxembourgeois

**Commission mixte de l'accord culturel franco-luxembourgeois : œuvres** (1 ressources dans data.bnf.fr)

## Œuvres textuelles (1)

Procès-verbal de la XVIe session de la Commission mixte de l'Accord culturel franco-luxembourgeois signé à Luxembourg le 6 octobre 1992 (1992)  

## Personnes ou collectivités en relation avec "Commission mixte de l'accord culturel franco-luxembourgeois" (1 ressources dans data.bnf.fr)

### Personnes ou collectivités liées en tant que éditeur scientifique (1)

France. Ministère des affaires étrangères. Direction générale des relations culturelles, scientifiques et techniques 

## Voir aussi (2 ressources dans data.bnf.fr)

### À la BnF (1)

Notice correspondante dans Catalogue général

### Sur le Web (1)

Notice correspondante dans VIAF